AMAP BISSAMAP

Association loi 1901

Contrat d'Engagement Mutuel

Agrumes avec citrons

2017 / 2018

Référent : Marie Noëlle Poulain 06/74/23/42/00

Il est établi **entre** :

Le dénommé Producteur

Jean-Jacques LAURENT

EARL de Cirione, "Au jardin de la testa",

20144 Ste Lucie de Porto Vecchio,

06 20 38 11 27

et Le dénommé Adhérent

M :

Demeurant :

Tél :

Mail :

ENGAGEMENT RECIPROQUE :

Le producteur s'engage à fournir **une livraison mensuelle d'agrumes certifiés AB à 2.95 €/kg.** Le producteur s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus, et à faire preuve de transparence sur ses modes de production dans le respect de l'environnement.

Deux types de colis sont proposés :

- Panier de 10kg : 29.50 €
- Panier de 5kg : 14.75 €
- Panier de 2.5kg : 7.38 €

et

- Panier de citrons : 2,95€ le Kg

Le contractant s'engage à payer la totalité du présent contrat par chèque selon l'échelonnement précisé ci-après, en acceptant les conséquences d'aléas climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité ou la quantité des produits dans les colis, à partager les risques et les bénéfices avec le producteur pendant une durée de 6 mois. Un dialogue permanent est établi entre le producteur et le référent afin de résoudre les problèmes éventuels sur les colis à venir.

DUREE :

De Octobre 2017 à Avril 2018 suivant le calendrier préalablement défini ci-dessous, que les parties s'engagent à respecter.

MODALITES DE LIVRAISON :

Les 6 livraisons sont effectuées exclusivement Préau de l'école de l'Oratoire, les mercredis soirs de 18h30 à 19h30.

RUPTURE DU CONTRAT :
Ce contrat peut être interrompu unilatéralement par le membre adhérent, si et seulement si, un remplaçant est trouvé immédiatement, de sorte que le producteur ne soit pas pénalisé financièrement. Ce contrat peut être rompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de statuer.

CALENDRIER ET TABLEAU DE COMMANDE :

	Cagette 10kg 29,50€	**Cagette 5 kg 14,75€**	**Cagette 2.5kg 7.38€**	**Citrons 2 kg :5,90€**		**Citrons 1kg : 2,95€**	**TOTAL/ Livraison en €uros**
Octobre : clémentines				Pas de citrons		Pas de citrons	
Novembre : clémentines							
Décembre : oranges							
Janvier : oranges							
Février : pomélos				Pas de citrons		Pas de citrons	
Mars : pomélos				Pas de citrons		Pas de citrons	
TOTAL ANNUEL							

REGLEMENT
Le règlement se fait par chèque d'un montant correspondant au total annuel de votre commande divisé par 6 , à l'ordre de : **EARL de Cirione**. Les chèques seront remis en banque après chaque livraison.

☐ chèque 1ère distribution de : €, BQUE : N°:
☐ chèque 2ème distribution de : €, BQUE : N° :
☐ chèque 3ème distribution de : €, BQUE : N°:
☐ chèque 4ème distribution de : €, BQUE : N° :
☐ chèque 5ème distribution de : €, BQUE : N°:
☐ chèque 6ème distribution de : €, BQUE : N° :

Date :

Signature Signature

Le producteur Jean-Jacques LAURENT **Le membre adhérent :**